

Le CNAJEP *en Brèves*

Jacques DEMEULIER

Édito

Le Conseil National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (CNEPJ), vient d'être installé par le Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche lui-même.

Après une intervention du Ministre sur les axes de sa politique jeunesse, celle-ci visant à contribuer, à construire une image positive et valorisante des jeunes, le CNEPJ a connu des débats sur la représentativité des membres du Bureau.

Les membres du CNAJEP ont dû faire valoir leur place dans cette instance.

Un débat s'est également ouvert avec les membres du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) qui demandaient un poste es-qualité au Bureau - ce que nous avons refusé - . Il a donc été convenu de rencontrer les représentants de cette instance.

En effet, toute tentative de clivage des enjeux jeunesse et éducation populaire doit être débattue.

Il nous faut ouvrir très clairement ce débat en notre sein. Le CNAJEP, j'en suis sûr, peut compter sur la commission jeunesse du CNAJEP et, j'espère prochainement, sur les travaux de la commission Education Populaire dont le premier regroupement inter-associatif se tiendra les 7 et 8 mars à l'INJEP.

Il faut saluer aussi la réussite du colloque international de Brest du mois de janvier auquel a beaucoup contribué l'équipe permanente du CNAJEP, en particulier Carole Saleres et Karima Kadi.

L'équipe salariée va se recomposer en partie. Après le départ de Anne Guillot en décembre dernier, Carole Saleres quitte le CNAJEP pour poursuivre son parcours professionnel, après plusieurs années passées au CNAJEP où elle s'est engagée et a mis à la disposition du Comité ses compétences et convictions.

Des appels à candidatures ont été lancés pour pourvoir ces deux postes.

Ce recrutement devrait permettre, autour de Christine Marotta et avec l'aide du Bureau, de construire une nouvelle dynamique dont le CNAJEP a besoin où les élus présents et actifs trouvent et accueillent les compétences et l'engagement de l'équipe salariée.

Cela sera d'autant plus nécessaire que les temps sont encore incertains.

Qu'en sera-t-il de la place des associations du CNAJEP dans le nouveau Conseil National de la Vie Associative (CNVA) ?

Qu'en sera-t-il des financements des associations dans un contexte de gel budgétaire ?

Qu'en sera-t-il de nos valeurs et de nos actions dans un contexte où éducation, culture et solidarité sont mis à mal.

Ensemble, nous serons, dans tous les cas, plus forts.

Le Président

Sommaire

International

P.2 Colloque "réinventer l'international" de Brest (15 – 17 janvier 2003)

Synthèse du débat sur l'Europe lors de la Commission internationale du CNAJEP.

P.3 Poursuite des travaux pour la création du Centre Ressources en Cisjordanie

Des nouvelles de l'OFAJ

Evaluation du Programme Européen Jeunesse lancée par la Commission Européenne

Vie du CNAJEP

P.4 Point de situation de la représentation au CIDJ

P.5 Point de situation sur le CNVA et le FNDVA

Eléments de débat de l'Assemblée Générale du 5 février 2003

P.6 Rendez vous institutionnels : Rencontres aux ministères de la Ville, de la Rénovation Urbaine et des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité

Agenda

P.7 Rassemblement "Education Populaire" les 7 et 8 mars prochain à l'INJEP

Prochaines dates de réunions des commissions et groupes de travail du CNAJEP

Agenda statutaire du 2^{er} trimestre 2003

Informations diverses

Au revoir Carole SALERES

les sigles de ce numéro

International.....

ÿ Réinventer l'international à Brest

Le CNAJEP a organisé du 15 au 17 janvier à Brest un colloque et des séminaires intitulés "Réinventer l'international". Cette manifestation était co-organisée par un collectif d'associations bretonnes réunissant des associations de solidarité internationale et des réseaux d'éducation populaire, ainsi que la DRJS de Bretagne et la DDJS du Finistère. Environ 150 personnes ont participé au colloque, ce qui traduit l'envie de débattre des enjeux internationaux et de travailler dans des dynamiques interassociatives. Trois thèmes ont été plus particulièrement explorés : la construction européenne, la question du développement et les réactions identitaires.

Le premier intervenant, Alain LECOURIEUX, membre d'ATTAC, a constaté le déficit démocratique des institutions européennes et la difficulté à définir un intérêt général européen.

La deuxième intervenante, Sylvia PEREZ VITORIA, membre de l'association "les amis de

François PARTANT¹, s'est attachée à déconstruire les logiques de développement qui régissent les rapports économiques et sociaux du nord vers le sud, voire à l'intérieur même des pays du nord. En effet, ces dynamiques lui paraissent destructrices de l'agriculture, de l'environnement et des populations. Il faudrait donc aller vers la "fin" du développement.

Le troisième intervenant, Driss EL YAZAMI, Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme, s'est inscrit dans une tentative d'explication des mouvements d'affirmation identitaire. Ces derniers ne sont pas forcément régressifs et peuvent témoigner d'une diversité culturelle. Ils peuvent même se lire comme des mouvements de résistance à une "globalisation impériale". L'enjeu est davantage de concilier l'affirmation d'identités plurielles avec un universalisme des droits auquel on ne saurait déroger.

Le collectif associatif breton envisage de poursuivre ce travail de réflexion dans le cadre

¹ Economiste

d'une recherche-action reprenant pour partie les thèmes abordés pendant le colloque.

ÿ **Un temps de débat sur l'Europe lors de la dernière Commission Internationale**

Pour ce temps de débat, nous avons sollicité Arlette HEYMANN DOAT, Professeur de droit, membre du Carrefour pour une Europe civique et sociale (CAFECES).

Le CAFECES est une association de fait qui réunit des associations telles que la FONDA, la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement Européen France, le réseau ICARE, Confrontations L'initiative fait suite à un rapport sur les droits sociaux dans l'UE (et la question de leur insertion dans le Traité d'Amsterdam). Le rapporteur était JB DE FOUCAULT, qui est aujourd'hui Président du CAFECES.

Le CAFECES a fait germer en France l'idée d'une Europe civique et sociale. Il s'agit en fait d'un groupe informel qui produit une réflexion sur les questions européennes et organise des colloques.

Le CAFECES souhaite "Refonder l'Europe".

Après une présentation du fonctionnement institutionnel de l'Union Européenne, l'intervenante a évoqué les travaux conduits actuellement dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Europe devant déboucher en 2004 par l'adoption d'un Traité constitutionnel par les 25 Etats membres. Enfin, elle a constaté que l'Europe souffrait aujourd'hui d'un manque de lisibilité du choix politique.

Plus d'infos : www.fonda.asso.fr

Le projet de centre de ressource en Cisjordanie va entrer dans une nouvelle phase. Ainsi, le CNAJEP a obtenu un financement du Ministère des Affaires Etrangères, qui doit permettre d'envisager l'ouverture du centre d'ici l'été. Une mission des responsables du projet en mars devra déterminer la faisabilité du projet au regard du contexte politique prévalant dans les territoires palestiniens et du cadre juridique à définir pour la structure palestinienne porteuse.

ÿ **Evaluation du programme européen Jeunesse**

La Commission européenne met actuellement en place une procédure d'évaluation des programmes Jeunesse, Socrates et Léonardo. Cette évaluation a pour objectif principal d'étudier la viabilité de ces programmes, les possibilités de leur reconduction, voire leur éventuelle extension. Cette évaluation s'organise autour de deux grands axes : d'un côté, une consultation publique en ligne coordonnée par la Commission Européenne, de l'autre une consultation mise en œuvre et déclinée par chaque Etat membre.

Plus d'infos :

<http://europa.eu.int/comm/education/newprogconsult/index.html>

ÿ **Des nouvelles du projet de Centre de ressource en Cisjordanie**

ÿ **Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)**

La Commission franco-allemande du CNAJEP s'est réunie assez souvent ces dernières

semaines en raison de l'actualité franco-allemande :

- 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée et de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
- Conseil d'administration de l'OFAJ (encore) reporté
- Rapport d'orientation 2002 - 2006 de l'OFAJ
- Reprise des relations avec le Conseil Fédéral de la Jeunesse Allemande (D.B.J.R.)

Une bonne douzaine d'associations participent activement à la commission.

Vie du CNAJEP

CIDJ

Plus de 5 millions de jeunes reçus chaque année

Créé depuis plusieurs décennies (1969), le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse appelé plus communément le C.I.D.J, a une triple mission. La première, une mission locale d'accueil et d'information pour les jeunes Parisiens et plus largement franciliens. Sa seconde mission est une mission d'animation du réseau « Information Jeunesse » d'Ile de France. Enfin, une mission d'animation nationale de l'ensemble du réseau Information Jeunesse, à savoir les 27 centres régionaux, les 1.620 bureaux ou Points d'Information et les 25 bus Info Jeunes, antennes mobiles d'information présentes à travers la France.

Cette dernière mission a pour objet d'alimenter en contenu le réseau I.J (Information Jeunesse), de proposer une réelle cohérence, un dynamisme et une formation des professionnels de l'Information jeunesse selon des méthodes identiques.

Des lieux uniques, libres et gratuits

Les jeunes, qu'ils soient lycéens, étudiants, en recherche d'emploi ou ayant une activité professionnelle, peuvent bénéficier, dans l'ensemble du réseau, d'une documentation sur

les études, l'Europe, la vie pratique, la santé, les loisirs et le soutien aux initiatives. Le réseau, par les services qu'il propose, est un véritable centre de ressources et d'orientation pour les jeunes répartis sur l'ensemble du territoire.

Au delà de cette présentation succincte, la délégation du C.N.A.J.E.P présente au sein du C.I.D.J (mandat 2002-2005) se donne plusieurs objectifs afin de poursuivre la réforme statutaire, à savoir :

Dans la continuité des propositions et actions entreprises dans le cadre du dernier mandat des représentants du C.N.A.J.E.P, notre objectif sera de concrétiser nos propositions d'actions et de réformes afin d'impliquer le public bénéficiaire et d'ouvrir le C.I.D.J à une participation démocratique des jeunes.

Nous souhaitons également élargir la représentation associative afin d'équilibrer les collèges et d'atteindre la parité entre les associations et les pouvoirs publics.

Plusieurs chantiers importants vont être amenés à faire évoluer le C.I.D.J, comme la création d'une structure nationale fédérative (dont les

modalités sont entièrement à définir) où les associations membres seront totalement autonomes dans leur fonctionnement et dans la gestion de leurs activités. Autre chantier de première importance, la décentralisation.

Il est important d'anticiper et de prendre en compte la nouvelle vague de décentralisation. Si l'information jeunesse devient une compétence locale, il importe de réfléchir à son statut et à sa définition afin d'éviter toute dérive vers une information "propagande". Pour cela, doivent être repensées les notions de nature de l'information jeunesse, statut de cette information, notion de réseau entre les prestataires de ces infos,

A cela s'ajoute des réflexions sur la participation et le travail entre les associations membres du C.N.A.J.E.P, leurs associations locales, les C.R.A.J.E.P et, entre autres, les Centres Régionaux d'Information Jeunesse. De très nombreux objectifs qui se veulent pragmatiques et que nous souhaitons concrétiser au plus vite... affaire à suivre !

Vous souhaitez en savoir plus, ... rencontrons nous.

Contact : Alexandre Planquette, animateur et Coordinateur du Groupe de travail "CIDJ" du CNAJEP.

alexandre.planquette@hotmail.com

C.N.V.A. (Conseil National de la Vie Associative).

Le CNVA est une instance consultative placée auprès du Premier ministre. Il puise son origine dans la volonté de reconnaissance et de participation du monde associatif auprès des pouvoirs publics.

Le mandat des membres du CNVA est arrivé à échéance le 20 janvier dernier. Le renouvellement est en cours dans le cadre d'un

décret de **réforme du CNVA** qui devrait paraître prochainement.

La procédure de renouvellement est bien différente des précédentes. En effet, les appels à candidatures ainsi que les consultations officielles des ministres auprès des associations nationales ont été supprimés.

Les Ministres ont élaboré les listes des associations désignées par secteur et les ont transmises au Premier Ministre le 31 janvier ; ce dernier devant arrêter la composition définitive du nouveau CNVA.

Dans ce contexte, le CNAJEP a quand même transmis au Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche le 16 janvier, la liste des 20 associations membres qui se sont portées candidates suite à l'appel à candidatures qu'il avait lancé, par mesure d'anticipation, le 2 décembre dernier.

Plus d'info sur le CNVA :
www.vie-associative.gouv.fr/

F.N.D.V.A. (Fonds National pour le Développement de la Vie Associative)

Les instructions des demandes de subvention attribuées par le FNDVA au titre des formations, des expérimentations et des études pour l'exercice 2003 sont parues.

Les dossiers doivent parvenir au Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche – Bureau de la promotion de la vie Associative – FNDVA au plus tard :

- Le 31 mars pour les formations et expérimentations
- Le 30 avril pour les études

Conseil de gestion du FNDVA :

Dans le cadre de l'expiration du mandat des membres du Conseil de Gestion en mars 2003, le CNAJEP a lancé un appel à candidatures au sein du Comité Exécutif.

Les représentants des coordinations associatives sont nommés par le Ministre chargé de la Jeunesse pour une durée de trois ans renouvelable une fois, sur proposition de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associative).

Notre candidat sortant au titre de la représentation Jeunesse Education Populaire

est **Michel Lambert** de la Fédération des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (FOEVEN).

Ce dossier figurera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CPCA.

Assemblée Générale du 5 février 2003

Face à la nouvelle organisation du dialogue entre l'Etat et les associations dans le cadre de la réforme du CNVA, **l'Assemblée Générale du CNAJEP du 5 février a débattu sur la structuration et l'organisation associative et sur les rapport à l'Etat et aux Pouvoirs Publics.**

Ce débat s'est organisé autour des trois thèmes suivants :

- Quelle est notre conception de la vie associative dans ses spécificités et les degrés d'autonomie qu'elle requiert ?

- Comment concevons-nous les relations entre le monde associatif et ses partenaires : objectifs et types d'organisation, d'institution ?

- Quels objectifs se fixe le CNAJEP à travers sa présence :
 - * à la CPCA
 - * au CNVA
 - * au CNEPJ

Rendez-Vous Institutionnels.....

Rencontre au Ministère de la Ville et de la Rénovation Urbaine

Une délégation du CNAJEP a été reçue par **Madame Smaniotto**, Conseillère Technique chargée des relations avec les associations, le lundi 27 janvier 2003.

Après avoir fait part de nos interrogations concernant la politique générale envers les associations, Madame Smaniotto a confirmé qu'il n'y avait pas, à ce jour, de désengagement et qu'aucune directive n'avait été donnée en ce sens à la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) dont elle attend un état des lieux.

Après un premier semestre où le Ministre s'est principalement consacré à la rénovation urbaine, il va désormais privilégier les questions éducatives, en particulier sur le champ de la petite enfance. Madame Smaniotto est très intéressée par des actions concrètes conduites en direction de la petite enfance et des familles.

Un groupe de travail va être mis en place auquel le CNAJEP sera convié.

Au terme de cette brève rencontre, il convient de

- Poursuivre l'établissement d'un document valorisant nos actions dans cette politique.
- Solliciter une rencontre auprès de la DIV.

Rencontre au Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité :

Une délégation du CNAJEP a été reçue par **Monsieur Fonrojet**, Conseiller Technique le 23 janvier .

Lors de cette rencontre, les points suivants ont été abordés :

- le dialogue avec les associations
- la question des emplois jeunes
- la qualification des acteurs
- la question européenne

Les compte-rendus de ces rencontres seront bientôt disponibles au CNAJEP.

Agenda du CNAJEP

Rassemblement "Education populaire" les 7 et 8 mars à l'INJEP.

Au cours de ce rassemblement, un travail collectif est prévu à partir des textes fondateurs ("les fondamentaux") qui constituent une référence pour les fédérations d'éducation populaire et sur lesquels elles fondent leurs réflexions et leurs pratiques. Ce temps de réflexion et de débat s'effectuera en présence de Françoise TETARD, historienne et de Jean BOURRIEU, chercheur.

Commission Internationale, le 26 mars de 9h30 à 12h30

Commission Jeunesse, le 5 mai de 14h30 à 17h30

Séminaire de restitution de l'étude sur la participation des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le 19 juin à Paris (lieu à déterminer).

Agenda statutaire (2^{ème} trimestre 2003)

- Bureau : 11 mars, 29 avril, 10 juin
- Comité Exécutif : 20 mars, 22 mai, le 19 juin à l'issue du Séminaire
- Assemblée Générale : 5 juin (de 9h30 à 12h30)

Information : Parution, dans la Série Les Guides Conseils de la Caisse d'Epargne, d'un livret intitulé "Le bénévolat associatif : pour mieux maîtriser vos obligations et votre mission".

Plus d'info : Michel Grave, Juriste et Consultant Associatif mgrave.asso@wanadoo.fr

Au revoir Carole!

Carole Saleres, Chargée du développement de la Vie Associative et des relations extérieures quitte ses fonctions le 21 février prochain. Nous tenons encore à lui témoigner toute notre reconnaissance pour le travail qu'elle a accompli et lui dire tout le plaisir que nous avons eu à travailler avec elle.

Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans les nouvelles fonctions qu'elle va occuper à

Ca va mieux en le lisant.....

Sigles utilisés dans ce numéro

CAF ECS. Carrefour pour une Europe civique et sociale
CIDJ Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
CNVA Conseil National de la Vie Associative
DRJS Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
DDJS Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
FNDVA Fonds National pour le Développement de la Vie Associative
INJEP Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
OFAJ Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

Le Cnajep en Brèves

Lettre d'information du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, 15 passage de la Main d'Or, 75011 Paris - Tél : 01 40 21 14 21, Fax : 01 40 21 07 06, cnajep@cnajep.asso.fr

Responsable de la publication : Frédéric Lamblin

Coordination : Christine Marotta et Carole Salères

Ont participé à ce numéro : Jacques Demeulier, Joël Jamet, Karima Kadi, Christine Marotta, Alexandre Planquette, Carole Saleres